FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE DE LA POLICE

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police
Mail : fpipzso@gmail.com
ZONE SUD OUEST

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE DE LA POLICE

Bordeaux, le 9 mars 2017

VIE PRIVÉE – VIE PROFESSIONNELLE

Suite aux mouvements de grogne que nous avons connus et au calendrier imposé par notre direction pour les changements d'horaires, la FPIP n'a pas cessé de solliciter notre hiérarchie ainsi que différents députés sur tout le territoire national.

Entre le mois de novembre 2016 et de février 2017, la FPIP Sud-ouest a été reçue par plusieurs députés de la Gironde, dont M Gilles SAVARY, Mme Michèle DELAUNEY, l'attaché parlementaire de M Yves FOULON, Mme Martine FAURE, Mme Marie RECALDE et Mme Conchita LACUYE.

Nous avons fait part du cahier revendicatif établi au mois de décembre en tenant compte des doléances des collègues exerçant dans les brigades de roulements.

L'ensemble des députés, que nous avons rencontrés, ont transmis le cahier revendicatif au cabinet du Ministre de l'Intérieur.

Nous avons évoqué le sujet de la réforme horaire qui touche la police nationale. Nous avons expliqué les différentes propositions de l'administration et **nous avons mis l'accent sur le choix des fonctionnaires.**

Lors de la dernière audience, en date du 23 février 2017, avec Madame M.DELAUNEY, députée de la deuxième circonscription de la Gironde, cette dernière nous a déclaré que le choix des fonctionnaires concernant cette réforme devait être respecté. Mme DELAUNEY nous a fait part de son sentiment sur ce sujet, à savoir qu'elle jugerait inadmissible que la hiérarchie passe outre le souhait des Policiers.

En notre présence, Mme la Députée a écrit directement, par mail, au chef de cabinet du ministre de l'Intérieur pour lui faire savoir que la volonté des fonctionnaires dans cette réforme était à respecter.

Il est temps que les collègues, toujours exposés aux risques, puissent bénéficier d'un meilleur cycle de travail, et jouissent enfin d'une vie sociale bénéfique à la préservation de leur socle familial.

Mme la Députée a insisté fortement sur le fait que l'équilibre familial et le bien-être des policiers doivent être le ciment de cette réforme horaire.

MAIS l'administration qui hier nous a demandé de choisir parmi plusieurs cycles horaires nous dit aujourd'hui que la mise en place du cycle qui nous convient sera IMPOSSIBLE, puisqu'elle nécessiterait 15 à 20 % de Policiers en plus dans les services. Avec la complicité des syndicats dits majoritaires, ne nous aurait-on pas donné un os à ronger ?

DE QUI SE MOQUE-T-ON

LA FPIP DES POLICIERS POUR D'AUTRES POLICIERS.

REJOIGNEZ-NOUS

FPIP, Hôtel de Police de Bordeaux 23 rue François de Sourdis 33041 BORDEAUX Cédex.